

# Rapport public Parcoursup session 2021

Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais/Allemand (7635)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

| Formation d'affectation                                                                                   | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|
| Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais/Allemand (7635) | Jury par défaut | Tous les candidats | 25                         | 130                      | 87                                                         | 120                                           | 21                    |

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

\* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

\* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

\* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également

une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## **Attendus locaux**

Bon niveau de langue (B2) dans les deux langues de la mention.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Langues Étrangères Appliquées (LEA) est une formation pluridisciplinaire, professionnalisante et ouverte sur l'international. Elle comprend :

- l'étude de 2 langues étrangères -- l'anglais + 2ème langue : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe (voir conditions sur le site), auxquelles peut s'ajouter l'étude d'une 3ème langue
- l'étude de matières d'application économique centrées sur le monde de l'entreprise
- des stages obligatoires en France ou à l'étranger, et 1 semestre obligatoire de mobilité interuniversitaire ou en entreprise à l'étranger

A partir du niveau 2, un jeu d'options est proposé (semestre 4) pour permettre aux étudiants d'adapter leur parcours de formation à leurs objectifs professionnels. Ce choix d'options se poursuit ensuite au niveau 3 avant le départ en mobilité.

LEA a vocation à former des étudiants polyvalents et trilingues aptes à travailler en France et à l'étranger, dans divers secteurs professionnels, et à leur permettre de s'insérer en entreprise ou de poursuivre des études en Master.

+ d'informations : [Licence LEA](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

la formation est sélective. La CEV a ordonné les candidatures. Elle a identifié des profils auxquelles elle proposera une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche Parcoursup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

# Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation                                            | Rappel des critères généraux                                                                                          | Critères retenus par la commission d'examen des vœux                                                  | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères                         | Degré d'importance des critères |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultat académique                                            | Prioritairement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents | les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents | Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat | Essentiel                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire  | Méthode de travail                                                                                                    |                                                                                                       | Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles                 | Essentiel                       |
|                                                                | Expression écrite et orale rédactionnelles                                                                            |                                                                                                       | Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat | Essentiel                       |
|                                                                | Raisonnement logique et scientifique                                                                                  |                                                                                                       | Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat | Essentiel                       |
| Savoir-être                                                    | Autonomie, Capacité à s'investir, Implication                                                                         |                                                                                                       | Fiche Avenir                                                                   | Très important                  |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet  | Capacité à réussir                                                                                                    |                                                                                                       | Fiche Avenir                                                                   | Essentiel                       |
|                                                                | Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet                                                                |                                                                                                       | Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d'intérêt                 | Essentiel                       |
|                                                                | Motivation et connaissances de la formation                                                                           |                                                                                                       | Projet de formation, Activités et centres d'intérêt                            | Essentiel                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri | Engagement citoyen, associatif, étudiant...                                                                           |                                                                                                       | Activités et centres d'intérêt, Projet de formation                            | Très important                  |

|                    |  |  |  |
|--------------------|--|--|--|
| ou extra-scolaires |  |  |  |
|--------------------|--|--|--|

**Signature :**

Mathias BERNARD,  
Président de l'établissement Université Clermont Auvergne